



## CENTRE D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL JENNY AUBRY (CATTTP)

23 rue Pierre Séward  
38130 Échirolles  
Tél. : 04 76 33 26 24  
Fax : 04 76 33 26 21

**Centre Hospitalier Alpes-Isère**  
[www.ch-alpes-isere.fr](http://www.ch-alpes-isere.fr)

**Contact Maison Des Usagers**  
[mdu@ch-alpes-isere.fr](mailto:mdu@ch-alpes-isere.fr)  
Tél. : 04 76 56 46 60

### ACCÈS



Tramway  
Ligne A arrêt "Auguste Delaune"



Bus  
Ligne 13 arrêt "Auguste Ferrier"  
Ligne 16 arrêt "Grugliasco"  
Ligne C2 arrêt "Quizaine"  
*En face de l'usine Caterpillar.*



Centre d'Activité Thérapeutique à Temps Partiel

# Jenny Aubry

Livret d'accueil pour les familles

# Présentation

Ceci est un **livret d'accueil** pour expliquer comment travaille l'équipe du CATTP Jenny Aubry.

L'équipe de soins du Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, CATTP Jenny Aubry, **accueille des enfants âgés de 3 à 11 ans** en petits groupes, 2 ou 3 fois par semaine.

L'implication des parents à nos côtés est essentielle pour permettre à l'enfant d'évoluer au mieux.

Les enfants présentent des troubles de la personnalité et du comportement qui rendent difficiles leurs capacités de développement et d'apprentissage et de relation aux autres.



**Le référent soignant de votre enfant est :**

**Le référent familial de votre enfant est :**

# Les fermetures

Lors des vacances scolaires, les temps d'accueil de votre enfant seront réorganisés.

Le CATTP est fermé la deuxième semaine des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Printemps ainsi que la semaine entre Noël et le jour de l'an.



**> Le CATTP est également fermés 4 semaines au mois d'août. <**

# En cas d'absence de votre enfant

Pour la prise en charge de votre enfant, **la continuité des soins est primordiale.**

Nous vous remercions de bien vouloir nous prévenir de l'absence de votre enfant afin de :

- > permettre aux professionnels de réajuster leurs prises en charge,
- > informer les autres enfants accueillis ce jour-là,
- > ne pas facturer la venue à la Sécurité Sociale.

**Ces absences doivent rester exceptionnelles et justifiées.**

# Le vendredi au CATTTP

La matinée du vendredi réunit tous les membres de l'équipe du CATTTP pour un travail de réflexion, d'analyse et d'élaboration des soins. L'après-midi est consacrée aux **synthèses** (réunions entre professionnels du CATTTP et du CMP) et aux **entretiens** avec les familles.



Le médecin référent de votre enfant et l'assistante sociale viennent participer aux temps de synthèses en moyenne deux fois par an. Le médecin référent vous fera retour de ces moments de synthèse lors des temps de consultation au CMP et pourra envisager avec vous, parents, des aménagements du soin.

# Les relations avec la famille

Les entretiens familiaux, **organisés 2 ou 3 fois par an** (ou plus si nécessaire), sont des temps importants d'échanges avec les parents **en présence de l'enfant**. Ces entretiens sont programmés à l'avance avec votre accord le vendredi après-midi. Par ailleurs le groupe "Parents-enfants" peut-être proposé. En dehors de ces temps de rencontre **n'hésitez pas à nous interpeller** lorsque quelque chose vous préoccupe. Vous pourrez partager ce qui est difficile mais aussi ce qui va bien.



# L'accueil

Le **médecin référent du Centre Médico-Psychologique (CMP)** de secteur où est suivi votre enfant a posé, avec vous, l'indication d'un soin au CATTTP. **Il reste le médecin référent de votre enfant.** Il est garant de la continuité des soins.

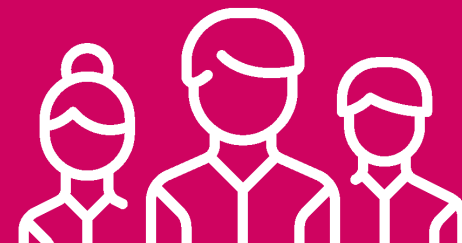
Avant l'entrée de votre enfant au CATTTP, un temps d'observation est prévu afin que votre enfant puisse faire connaissance avec l'équipe et les lieux.

# L'équipe

L'équipe du CATTTP est une équipe pluri professionnelle :

- > 2 infirmiers,
- > 1 éducateur spécialisé,
- > 1 psychomotricienne,
- > 1 cadre de santé,
- > 1 psychologue
- > 1 médecin responsable du CATTTP.

Chaque enfant a un **référént soignant**. Le **référént soignant**, lien entre le CATTTP et la famille, est porteur du projet de soins de votre enfant. Il organise les entretiens avec la famille (2 entretiens par an en moyenne) et peut être en lien avec l'école si nécessaire.



# Le projet de soins personnalisé

Le projet de soins est élaboré suite à :

- › La présentation médicale par le médecin du CMP référent de votre enfant.
- › Un temps de rencontre entre votre enfant et l'équipe du CATTTP.
- › Une réunion de l'équipe pluri-professionnelle du CATTTP.
- › Une concertation avec les parents.

Ce projet pourra être réajusté au cours de l'année en fonction de l'évolution de votre enfant.

**"C'est à partir des difficultés repérées en situation de jeu que nous travaillons avec les enfants."**

Le soin s'organise ainsi autour d'activités à médiation thérapeutique, qui peuvent être nombreuses et variées : groupe conte, pâte à modeler, jeux, construction/bricolage, travail autour de la motricité, piscine/balnéothérapie, repas thérapeutique, travail scolarité, aides visuelles, groupe "Parents-enfants"...



À travers ces différentes situations, les soignants vont pouvoir mettre en œuvre les objectifs définis dans le projet de soins.

Il s'agit de permettre à l'enfant à mieux se connaître :

- › Aider l'enfant à mettre des mots sur ses émotions plutôt que de les agir et organiser sa pensée
- › Lui permettre de mieux se situer dans la relation avec les autres enfants et avec les adultes
- › Supporter les frustrations
- › L'aider à rentrer dans les apprentissages
- › Mettre en place des aides visuelles
- › L'aider à se repérer dans le temps et dans l'espace.

L'accueil des enfants est réalisé tout au long de l'année, 2 séances par semaine, par petits groupes de 3 à 5 enfants sur des temps allant d'une à deux heures. L'accueil a lieu du lundi au jeudi **sur ou hors des temps scolaires.**

